



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

---

### NOTE D'INFORMATION N°1765 DU 15 FEVRIER 2022

#### **Le Président de la République a eu un entretien avec Sa Majesté Philippe de Belgique, à Bruxelles**

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a eu un entretien, ce mardi 15 février 2022, avec Sa Majesté Philippe de Belgique, Roi des Belges, au Palais Royal de Bruxelles.

L'entretien a été l'occasion d'évoquer les excellentes et historiques relations d'amitié et de coopération entre la Côte d'Ivoire et la Belgique.

Le Chef de l'Etat s'est félicité du dynamisme de la coopération économique ainsi que de l'intérêt croissant des entreprises belges pour la Côte d'Ivoire.

Aussi, a-t-il réaffirmé sa disponibilité à continuer d'œuvrer au raffermissement et à la diversification des relations entre les deux pays.

En fin de matinée, le Président de la République a échangé avec la Commissaire européenne aux Partenariats internationaux, Mme Jutta URPILAINEN sur la coopération entre l'Union Européenne et la Côte d'Ivoire ainsi que sur les questions liées à la fabrication de vaccins contre la COVID-19 en Afrique et au cacao durable.

S'agissant de la pandémie de COVID-19, Mme URPILAINEN a rappelé les efforts de l'Union Européenne dans le cadre de la lutte contre cette maladie, et a annoncé le soutien de son Institution à la fabrication de vaccins anti-COVID-19 en Afrique.

Le Président Alassane OUATTARA a, pour sa part, réitéré la volonté du Gouvernement ivoirien de produire des vaccins anti-COVID-19 dans notre pays et a souligné la bonne gestion de cette pandémie en Côte d'Ivoire avec, notamment, la baisse de la contamination et l'accélération de la campagne de vaccination.

Pour ce qui est du cacao durable, le Chef de l'Etat a souligné la nécessité de lutter contre la pauvreté des producteurs en leur octroyant un prix d'achat décent et a salué l'initiative ivoiro-ghanéenne d'instaurer un Différentiel de Revenu Décent (DRD) de 400 dollars US sur chaque tonne de fèves vendue, afin de mieux rémunérer les planteurs.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :** Léon FOSSOU,  
Direction de la Communication / Service Presse et Information -

Tél : (+ 225) 27 20 31 43 27 - 07 07 93 69 12

Email: [leon.fossou@presidence.ci](mailto:leon.fossou@presidence.ci) - [servicepresse.pr@presidence.ci](mailto:servicepresse.pr@presidence.ci)